



Paris, le 9 octobre 2017

ASFA

Monsieur le Président de la Commission sociale
3 rue Edmond Valentin
75007 PARIS

N/réf : JH/LLF/17192

Objet : Manifestation du 26 octobre 2017.

Monsieur le Président,

A la demande de notre organisation syndicale, des représentants de la Commission sociale de l'ASFA ont reçu une délégation, le 11 mai 2017, afin d'échanger sur les accidents dont sont victimes les agents autoroutiers dans l'exercice de leur mission. Ils ont conclu cette discussion en nous indiquant que la Commission sociale se saisirait de nos demandes afin d'y apporter une réponse écrite.

Par courrier du 27 juillet 2017, la Commission sociale considère nos demandes superfétatoires. En agissant de la sorte et en refusant de prendre en compte le malaise exprimé par les salariés des sociétés d'autoroutes et notamment ceux exerçant sous circulation, elle suscite une réelle incompréhension.

En effet, nous avons tous lu, vu et entendu les campagnes de sensibilisation à la sécurité des personnels autoroutiers, pu constater le travail effectué par les différentes sociétés d'autoroutes. Dès lors, vous comprendrez que la colère des salariés s'exprime fortement : comment accepter que vous refusiez la mise en place d'un lieu d'échanges et de débats techniques visant à améliorer la sécurité au travail ?

Concernant la reconnaissance pécunière des risques liés aux métiers sous circulation, vous suscitez l'incompréhension des personnels. Nous considérons que le rôle de l'ASFA en tant que branche des autoroutes concédées et ouvrages d'arts à péage est de piloter et d'insufler des politiques volontaristes sur les sujets intéressant l'ensemble des sociétés de la Branche. Il en va de même pour les dispositifs de cessation anticipée d'activité (qui ne peuvent être pilotés que par la Branche).

Pour toutes ces raisons et notamment parce que les salariés ne se sentent plus considérés, ils ont décidé d'exprimer leur ras le bol.

A l'occasion de ce rassemblement du 26 octobre 2017 devant vos locaux, la FEETS-FO demande à être reçue par la Commission sociale de l'ASFA sur tous les sujets évoqués ci-dessus.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération.

Le Secrétaire fédéral

Laurent LE FLOCH

46, rue des petites écuries 75010 Paris

contact@feets-fo.fr | www.feets-fo.fr | Tél: 01 44 83 86 20 | Fax: 01 48 24 38 32